



## DEMANDE DE BOURSE

### BAFA BAFD

### ANNEE 2025...2026.....

Cette demande doit parvenir 2 semaines au moins avant le séjour :

- par mail : [secretariat@laligue84.org](mailto:secretariat@laligue84.org)

#### Renseignements sur le demandeur

Nom et prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

#### Renseignements concernant la famille

Nom ..... Prénom .....

Adresse.....

.....

.....

Coordonnée téléphonique : .....

Mail : .....

Quotient familial.....euros (Joindre l'attestation de **PAIEMENT** CAF ou MSA)

**Nous sollicitons de la Jeunesse Au Plein Air 84 l'obtention d'une aide pour le stage de formation mentionné ci-dessous :**

**BAFA 1 BASE**

BAFA 3 APPRO

BAFAD 1 BASE

BAFAD 3 APPRO

**Renseignements sur la structure qui accueille le séjour,  
à qui sera versée l'aide.**

Nom de l'organisme d'accueil et adresse postale : (lisible)

.....  
[La Ligue de l'Enseignement de VAUCLUSE](#)

.....  
[5, Rue Adrien Marcel 84 000 AVIGNON](#)  
.....

Coordonnée téléphonique : [04-90-13-38-00](tel:0490133800).....

Mail : [secretariat@laligue84.org](mailto:secretariat@laligue84.org).....

Le séjour aura lieu du..... au.....

Montant du séjour avant déduction : .....[410](#).....euros

**Montant des aides obtenues :**

CAF.....[200](#).....euros

Conseil Départemental.....

PEP 84.....

Mairie.....

Comité d'entreprise.....

SDJES.....

Autres (précisez).....

**Montant des aides :**.....

**ATTENTION :**

- Certains séjours sont NON ELIGIBLES : association non déclarées à la DDCSPP, organisés sans personne morale, par une famille, les stages sportifs ou linguistiques (hors organisations confédérées de la JPA).
- L'aide est individuelle et ciblée. Elle dépend du quotient familial (entre 0 et 1500). Elle vient en déduction du prix restant en charge à la famille et après déduction des autres aides demandées. S'il n'y a pas de cofinancement, un abattement sera opéré. Le plafond, quelque soit la durée du séjour, est de 100€ par nuitée pour 8 nuits maximum.
- Le séjour doit être au minimum d'une nuitée.
- Pour percevoir l'aide JPA, il est nécessaire de renvoyer, après le séjour, la fiche d'attestation de présence du jeune concerné.
- Le jeune doit avoir moins de 18 ans à la date du stage.

Le.....20.....

**Signature des parents**

**Signature de l'organisateur du séjour**

Ligue de l'Enseignement  
Fédération de Vaucluse  
Direction Générale  
5, rue Adrien Marcel - BP 31003  
84005 Avignon Cedex 9  
Tél. : 04.90.13.38.02 / Fax : 04.90.13.38.01  
Email : [directiongenerale@laligue84.org](mailto:directiongenerale@laligue84.org)